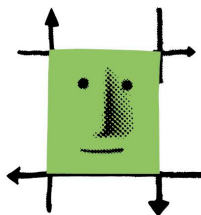


Le 16 avril 2024

Lettre A/R



ROBIN DES BOIS

A l'attention de M. Le Président

Mission de la Libération
109 Boulevard Malesherbes
75008 Paris

Objet : Feux d'artifices – 1^{er} juin 2024 – Plages normandes

M. le Président,

L'association Robin des Bois est favorable aux commémorations du Débarquement des troupes alliées sur les plages de Normandie et des autres déploiements et résistances ayant contribué à la Libération de la France et à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il est en effet important que la préparation, le déroulement et les conséquences de ces événements considérables pour l'histoire de l'Europe et du Monde continuent à être analysés et honorés.

Robin des Bois est la seule ONG à faire l'inventaire des munitions non explosées et des autres vestiges de guerre découverts en France et en Allemagne depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale (et la Première). Ces inventaires sont accompagnés d'informations sur les risques pour les démineurs, les populations civiles et l'environnement¹. Il est donc hors de question pour Robin des Bois de mettre en cause l'importance de votre Mission.

Cependant, d'après le programme et les intentions de la Région Normandie et du Comité du Débarquement, une vingtaine de feux d'artifices synchronisés sont prévus le 1^{er} juin autour de 23h30 sur les plages du Débarquement sur un linéaire littoral d'environ 95 km entre Sainte-Mère-Eglise (Manche) et Ranville (Calvados).

Cette festivité pyrotechnique qui doit selon ses concepteurs aboutir à un "embrasement de la côte" est planifiée pendant la période de nidification des oiseaux et elle s'insère dans un réseau de zones protégées. Pour plus d'informations sur les impacts des feux d'artifices sur l'avifaune et les autres animaux, vous trouverez ci-joint notre communiqué en date du 13 mars 2024 et notre courrier en date du 14 mars 2024 destiné aux élus régionaux, avec copie aux services de l'Etat et à M.BERVILLE Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et de la Biodiversité.

¹ <https://robindesbois.org/inventaire-des-dechets-de-guerre-du-1er-janvier-2012-au-30-avril-2018-3/>

D'autre part, ces feux d'artifices attireront des centaines de milliers de spectateurs et un cortège incontrôlable de véhicules. En conséquence, des espèces végétales protégées et servant à la lutte contre l'érosion des dunes et des falaises seront piétinées.

Enfin les feux d'artifices éjectent des myriades de déchets et un cortège de substances toxiques et ils sont susceptibles en cas de sécheresse de provoquer des incendies.

Nous demandons donc à la Mission de la Libération de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce projet soit annulé.

Dans l'attente de vous lire et avec l'expression de ma respectueuse considération,

Jacky Bonnemains
Directeur de Robin des Bois

PS : Pour votre complète information, nous publierons un deuxième communiqué dans le courant de la semaine prochaine.